



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

transport de voyageurs

Question écrite n° 104859

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur les conditions de transport par la SNCF des pèlerins en voyage vers Lourdes. En effet, il s'avère que les récents pèlerinages ont connu des désagréments majeurs, tant au niveau matériel (défaut de climatisation) qu'au niveau des horaires (retard d'environ trois heures à l'aller comme au retour). Il semblerait que la SNCF et Réseau ferré de France se rejettent les responsabilités de ces situations dont les conséquences peuvent être dramatiques, sachant qu'un grand nombre de personnes transportées dans ces « trains blancs » sont particulièrement fragiles (personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées). Il serait souhaitable que, à l'heure où le handicap est reconnu grande cause nationale et où le grand âge est au coeur des préoccupations de l'État, des mesures soient prises afin d'éviter que ne se reproduisent de tels incidents. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104859

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 septembre 2006, page 10023